

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

**JSFS**

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 26 (1885), p. 97-117

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1885\\_\\_26\\_\\_97\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1885__26__97_0)

© Société de statistique de Paris, 1885, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 3. — MARS 1885.

---

### I.

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1885.

La séance est ouverte à 8 heures et demie, sous la présidence de M. Wilson.

M. Wilson a bien voulu remplacer M. Léon Say, retenu hors de Paris par une indisposition, heureusement sans gravité.

Le procès-verbal de la séance de janvier est adopté sans observations.

Il est procédé à l'élection de plusieurs membres nouveaux, présentés par MM. Wilson, Vacher, Levasseur, André Cochut, Neymarck, Letort et Robÿns :

Sont nommés à l'unanimité :

**Membres fondateurs :**

MM. E. CARLES, professeur de mathématiques au collège Chaptal ;

E. MATHIEU, avocat à la Cour d'appel de Paris.

**Membres titulaires :**

MM. COTTIN-ANGAR, directeur de la Société d'assurance mutuelle de Seine et Seine-et-Oise, président du syndicat des Mutuelles ;

Charles THIERRY-MIEG, membre de la Société d'économie politique de Paris ;

Eugène LECHARTIER, publiciste.

M. TESSON, chef de division honoraire de la préfecture de la Seine, précédemment membre titulaire, est admis, sur sa demande, à continuer de faire partie de la Société en qualité de *membre correspondant*.

M. BEAURIN-GRESSIER, rapporteur de la Commission des comptes, est invité à donner ses conclusions sur la situation financière de la Société, tendant à l'approbation des comptes de 1884 et du budget de l'exercice 1885.

Sur la proposition du Président, l'assemblée ordonne l'impression de ce travail dans le numéro de mars, et en renvoie la discussion à la prochaine séance.

M. CHEYSSON présente, au nom du Conseil, le rapport ci-après, dont l'assemblée demande la lecture :

## RAPPORT

FAIT AU NOM DU CONSEIL SUR LE PROJET DE CONCOURS DE 1887,

Par M. E. CHEYSSON, ancien président de la Société.

Messieurs et chers Collègues,

A l'occasion du budget dont le rapport vient de vous être présenté par M. Beaurin-Gressier, et de la préparation de notre 25<sup>e</sup> anniversaire, le Conseil a été amené à s'occuper de l'organisation future de nos concours, et m'a chargé de vous soumettre les résolutions auxquelles il s'est arrêté à ce sujet.

Vous vous souvenez que, sur le rapport de M. Levasseur, vous avez approuvé en 1882 l'institution de 3 concours sur les questions suivantes :

Concours de 1883 : *Les Moyennes*. — Prix : 1,500 fr.

Concours de 1884 : *Le Recensement des professions*. — Prix : 2,000 fr.

Concours de 1885 : *L'Influence des prix sur les consommations*. — Prix : 2,500 fr.

Par suite de l'insuffisance des mémoires produits sur la 1<sup>re</sup> question, le concours de 1883 a été reporté en 1885, de telle sorte que la distribution du prix pût faire partie du programme de notre 25<sup>e</sup> anniversaire. Le jury sera bientôt nommé et fera son travail en temps utile.

Le concours de 1884 a été, sur mon rapport, l'objet d'une décision dans votre dernière séance. Vous avez alloué une récompense de 1,000 fr. à l'auteur du mémoire couronné.

Enfin, c'est le 1<sup>er</sup> mai 1885 qu'expire le délai pour le dépôt des mémoires destinés au troisième concours, et le prix doit être décerné à la fin de décembre 1885.

Nous aurons ainsi à statuer en 1885 sur deux prix, l'un de 2,500 fr. pour le concours de l'année courante, l'autre de 1,500 fr. pour le concours reporté. C'est une lourde charge pour nos finances dans l'année où notre jubilé va, d'autre part, nous imposer des dépenses extraordinaires. Mais nous avons pu néanmoins y faire face en inscrivant à l'article des prix, comme il vient de vous être expliqué, un crédit de 4,000 fr. dans notre budget de 1885.

Il résulte de cet exposé que l'échéance du 1<sup>er</sup> mai 1885 épuise la matière de nos concours, et que, sous peine de voir tomber l'institution, il faut aviser aux moyens de la continuer.

Le Conseil a été d'avis qu'il y avait lieu de persister dans une voie qui nous est tracée par le but de notre Société et par la lettre de nos statuts. Le moment où nous allons rendre hommage à nos fondateurs semblerait mal choisi pour renoncer, après trois ans d'application, à cet article de leur programme. Ne serait-ce pas, en quelque sorte, déclarer qu'ils s'étaient trompés, que notre essai a été infructueux, ou qu'il dépasse nos forces ? Aussi, n'avons-nous pas hésité à reconnaître en principe la nécessité de continuer les concours institués en 1882.

Ce point ainsi fixé, comment passer à l'application ? Quelle échéance et quel sujet assigner à ces prochains concours ?

Pour l'échéance, nous avons tout d'abord écarté l'année 1886. Il faut du temps aux concurrents pour la rédaction de leurs mémoires, et à la Société pour réparer les brèches qu'auront faites dans son budget les dépenses extraordinaires de 1885.

Dans cet ordre d'idées, on a parlé de reculer le terme du concours à 1889 pour le faire coïncider avec l'Exposition universelle. Mais le Conseil a jugé que ce délai serait trop long, et semblerait presque équivaloir à la suppression indirecte de nos concours. Il est

persuadé, d'autre part, que l'Exposition de 1889 devra être l'occasion d'une grande manifestation statistique, sur laquelle on pourra pressentir les savants réunis pour notre anniversaire. Quand cette idée, qui n'est encore qu'à l'état de germe, se sera précisée suffisamment, il sera temps d'y adapter notre mode de participation, et l'un de ces modes pourra être en effet l'ouverture d'un concours. C'est donc une question réservée, et qu'il serait prématuré de trancher aujourd'hui.

Eu égard à ces divers motifs, le Conseil s'est arrêté à la date du 31 décembre 1887 pour l'expiration du terme assigné au dépôt des mémoires.

Le montant du prix serait d'ailleurs fixé à 2,500 fr.

Quant au choix du sujet, il nous a semblé qu'il serait opportun de le confier à l'assemblée réunie pour la célébration de notre prochain jubilé.

Étant donné ce point de départ, il convenait d'imprimer à ce concours un caractère nettement international. Ainsi les mémoires, au lieu d'être exclusivement écrits en français, comme dans nos concours antérieurs, pourraient l'être aussi en anglais, allemand, italien et espagnol. De même, le jury ne serait plus nommé par notre bureau, mais le serait par l'assemblée, sur une liste préparée par une commission qui comprendrait, outre le bureau de la Société, un certain nombre de savants étrangers. Toutefois, il a paru indispensable que le jury siègeât à Paris pour y rendre son jugement, dans telles formes qui seraient ultérieurement convenues.

Les autres articles du règlement inséré dans le numéro de janvier 1883 (p. 37-39), continueraient d'ailleurs à rester en vigueur, sous réserve des modifications qui viendraient à être reconnues nécessaires.

Ce caractère international nous paraît de nature à augmenter notablement les chances de succès du concours, en même temps qu'à donner un nouvel attrait à notre prochain anniversaire. Aussi, votre Conseil vous soumet-il avec confiance la résolution suivante :

« La Société de statistique institue un prix international de 2,500 fr. pour un concours dont le sujet sera fixé et le jury nommé par l'assemblée réunie à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire. Les mémoires devront être déposés le 31 décembre 1887, terme de rigueur. »

\*  
\* \*

M. Arthur CHERVIN annonce avoir quelques observations à présenter sur ces conclusions, mais il désirerait au préalable que le rapport fût imprimé et porté ainsi à la connaissance de tous les membres de la Société.

Conformément à cette demande et après avoir pris l'avis du rapporteur, M. le Président renvoie le vote de la résolution proposée à la séance du 18 mars.

M. le Président annonce que la fête du cinquantième anniversaire de la fondation de la Société de statistique de Londres aura lieu le 22 juin prochain.

La Société de statistique de Paris y est invitée, dans la personne de son Président; cette invitation est d'ailleurs indépendante de celle qui a été adressée à plusieurs de nos collègues.

Les fêtes du jubilé de Londres durent deux jours. En voici le programme :

#### Premier jour. — Lundi 22 juin.

I. — 2 heures après-midi : Réunion générale.

1<sup>o</sup> Discussion sur l'histoire de la Société de statistique de Londres et sur ce qu'elle a fait pour la science et pour la nation;

2<sup>o</sup> Mémoire et discussion sur les avantages que l'humanité peut retirer d'une connaissance correcte de la statistique.

II. — 8 heures : Banquet.

Second jour. — Mardi 23 juin.

III. — 11 heures 30 du matin : Conférence statistique.

*Sujet général. — Statistiques internationales. — Mémoires (quelques-uns par des statisticiens étrangers, et discussions).*

- 1° Uniformité dans les statistiques ;
- 2° Importance et valeur des congrès de statistique internationaux ;
- 3° Formation d'une association de statistique internationale ;
- 4° Méthodes de statistique.

4 heures après-midi : Assemblée de l'anniversaire.

IV. — 9 heures : Soirée.

La Société de statistique de Paris ne peut que déférer avec plaisir à l'invitation de sa sœur de Londres, et elle charge son Bureau de l'en aviser.

M. le Secrétaire général croit devoir rappeler, à cette occasion, que l'anniversaire de la Société de statistique de Paris aura également lieu au mois de juin, mais dans les premiers jours du mois, afin d'éviter la coïncidence des deux réunions.

Pour faire connaître dès à présent le but que se propose la Société et les moyens qu'elle compte employer pour fêter dignement cet anniversaire, M. LOUA donne lecture de la lettre d'invitation ci-après, adressée par le Bureau aux chefs de statistique et autres savants étrangers, et dont le Conseil a demandé l'insertion dans le Bulletin.

On trouvera le texte de cette lettre à la suite du présent procès-verbal.

M. le Président remercie M. T. Loua de la communication qu'il vient de faire au nom du Conseil, et exprime l'espoir qu'ainsi entendues, les fêtes de notre anniversaire seront pour la Société le point de départ d'une nouvelle ère de prospérité.

M. le Secrétaire général dépouille la correspondance, et fait l'énumération des ouvrages et documents offerts à la bibliothèque de la Société (1). Après avoir appelé l'attention sur le sixième et dernier volume du *Census américain*, il signale tout particulièrement la dernière livraison du *Journal de la Société de statistique* de Londres (numéro de décembre 1884), laquelle contient une notice très étendue de son président, M. Rawson, sur les colonies britanniques et étrangères. Déjà notre collègue, M. Raffalovich, a adressé au secrétariat, un résumé de cette importante communication, dont M. Loua espère tirer des inductions en vue de la discussion qui doit s'engager, dans cette séance même, sur la question de la colonisation.

M. le colonel CHANOINE offre à la Société une brochure *sur l'étude et l'enseignement de la statistique militaire*.

Invité à dire quelques mots sur la portée de ce travail, M. le colonel Chanoine fait ressortir tout l'intérêt qui s'attache à une bonne statistique de la force militaire des États. Il ne suffit pas d'énumérer les effectifs, mais il importe de les étudier au point de vue des ressources matérielles et morales qui en déterminent la *force vive*. Cette force vive est l'expression même de la valeur morale et politique de l'État, et c'est par conséquent l'un des éléments les plus indispensables de sa puissance. La

---

(1) Voir Bulletin bibliographique.

statistique peut seule en mesurer l'étendue en portant ses investigations sur tous les éléments constitutifs de la nation considérée au point de vue militaire, soit pour l'offensive ou pour la défensive. Il y a lieu, en même temps, comme l'a dit le général Jomini, de connaître aussi parfaitement que possible, la valeur des éléments de puissance et de tous les moyens de guerre de l'ennemi qu'on est appelé à combattre.

L'importance de la statistique militaire a été depuis longtemps reconnue en Angleterre, en Prusse, et surtout en Russie où elle forme, depuis longtemps, la matière d'un cours complet.

Pour montrer par quelques exemples combien les données de la statistique générale s'appliquent à la statistique militaire, on peut constater que si la Russie, par exemple, avec ses 80 millions d'habitants, ne peut mettre en ligne que 700,000 hommes, c'est que ses ressources financières ne lui permettent pas d'entretenir un effectif plus considérable. En Angleterre, le nerf de la guerre, l'argent, est abondant, mais faute d'une organisation rationnelle, elle ne peut avoir sous les armes plus de 200,000 hommes. Ailleurs, ce sont les chevaux qui manquent, ailleurs encore, le système défensif peut laisser à désirer, etc.

Toutes ces études doivent être combinées pour se rendre compte de la force défensive et offensive des États, et rien ne doit être négligé pour donner à cette force son maximum d'utilité.

D'après ces considérations on peut admettre pour la statistique militaire trois divisions principales :

I. Une introduction contenant, au point de vue militaire, une revue complète des forces fondamentales de l'État et des éléments qui le constituent, pris chacun au point de vue de l'influence générale qu'ils peuvent exercer sur la force militaire de l'ensemble ;

II. L'examen détaillé des forces armées de terre et de mer, les moyens employés pour les constituer, les équiper, les entretenir et les préparer en temps de guerre ;

III. L'examen des situations stratégiques dans lesquelles se trouve l'État sur tel ou tel théâtre de guerre, contre telle ou telle puissance, en tenant compte des objectifs et des éventualités les plus probables.

On ne saurait donc trop encourager, en France, la création d'un cours de statistique militaire, analogue à celui qui se fait en Russie, et qui ne tarderait pas à lui être supérieur. Il y a là une nécessité patriotique sur laquelle il est inutile d'insister.

La communication de M. le colonel Chanoine est accueillie par une double salve d'applaudissements, et sur l'invitation du Président, l'orateur promet de faire sur ce sujet intéressant, un travail plus complet qu'il portera prochainement à la connaissance de la Société.

M. O. KELLER dépose sur le bureau un exemplaire de la *Statistique des caisses de secours pour les mineurs*.

M. le Président rappelle que ce travail est le résultat d'une enquête entreprise par le ministre des travaux publics, à la suite d'un vœu émis par la Société de statistique de Paris, et consigné dans un rapport remarquable rédigé, sous ses auspices, par notre collègue, M. Georges Salomon. Cet ouvrage mérite donc au plus haut point d'attirer la sollicitude de la Société. M. le Président invite M. Keller à vouloir bien indiquer en peu de mots les conclusions auxquelles il est arrivé.

M. O. KELLER se dit heureux d'avoir pu constater, à l'aide de la statistique qu'il a

l'honneur d'offrir à la Société, que des institutions de prévoyance très variées fonctionnent sur nos houillères et que presque tous les mineurs (98 p. 100) sont appelés à en profiter. La plupart des compagnies viennent puissamment en aide à leurs ouvriers ainsi qu'à leurs familles. Plusieurs d'entre elles ont ajouté à leurs caisses de secours ordinaires des caisses de retraite bien dotées et dont le fonctionnement présente de sérieuses garanties, enfin le service médical est organisé de manière à s'étendre aux malades aussi bien qu'aux blessés.

Pour donner une idée nette de l'importance des sommes qui sont consacrées aux secours pécuniaires et au service médical, on constate qu'en 1882, le montant de ces secours s'est élevé à 5,212,000 fr. ; or, comme pendant le même exercice, la production houillère s'est élevée à 20,600,000 tonnes, on trouve que le montant des secours correspond à 25 cent. par tonne de charbon extraite.

Comme d'autre part, l'impôt proportionnel, établi par la loi du 21 avril 1810, lequel correspond à 5 p. 100 du revenu net des mines, grève chaque tonne de combustible de 12 cent. environ, on peut dire que les frais de secours dont il s'agit, sans parler des cités ouvrières, des écoles, des allocations gratuites de charbon, etc., équivalent, au moins, au double de l'impôt, et représentent par conséquent plus de 10 p. 100 du revenu net imposable.

La moyenne de ces secours est pour chaque ouvrier participant de 47 fr. 71 c., or si l'on compare ces résultats à ceux de la Belgique, où les caisses de prévoyance pour les mineurs sont depuis longtemps en pleine activité, on trouve que la moyenne n'y est que de 33 fr. 20 c. par tête. Les chiffres pour la France sont donc beaucoup plus élevés, ce qu'on ignorait complètement, avant de connaître les résultats de cette statistique, résultats excellents et qui ne peuvent manquer de stimuler nos exploitants et de provoquer une nouvelle extension des institutions actuelles ainsi que leur perfectionnement. (*Applaudissements.*)

L'ordre du jour appelle la suite de la question agricole.

M. Raffalovich était inscrit le premier, mais par un télégramme adressé au Secrétaire général, il annonce qu'un devoir impérieux l'empêche d'assister à la séance.

La parole est donnée à M. Duquesnel.

M. DUQUESNEL commence par déclarer que pour le moment du moins la crise agricole est loin d'être aussi intense qu'on le prétend. Et d'abord elle ne porte réellement que sur le froment, c'est-à-dire sur une seule de nos huit céréales, et elle n'affecte par conséquent qu'une production de 105 millions d'hectolitres pour une récolte totale de 365 millions. Quant au prix du blé, sa diminution a été, en définitive, peu importante, puisqu'elle n'a pas atteint, dans ces dernières années, plus de 10 p. 100.

Cet équilibre des prix, dont la principale cause est dans la concurrence des blés étrangers, et principalement de celui des États-Unis et de la Russie, n'en est pas moins un symptôme inquiétant pour l'avenir, en ce qu'il ne laisse aucune marge à l'agriculteur pour compenser les pertes qu'il éprouve lorsque le prix du blé descend au-dessous de 20 fr.

A cette situation, dont on ne peut méconnaître le danger, quels remèdes propose-t-on ? Ils sont jusqu'à présent au nombre de trois :

1<sup>o</sup> Une élévation sur les droits de douane ;

2° Une diminution de prix de fermage, et celle de l'impôt fixé sur les propriétés agricoles ;

3° L'amélioration des cultures.

Il ne sera pas difficile de prouver que ces remèdes ne sont que des palliatifs et ne peuvent produire d'effets permanents.

Il est certain d'abord que l'élévation des droits ne peut rien contre la concurrence étrangère. La production des États-Unis et celle de la Russie dépassant de beaucoup les commandes locales, leurs blés peuvent être vendus à tout prix, ce qui vaut encore mieux que de les laisser perdre.

L'abaissement du prix de fermage pourra produire un effet transitoire, mais que peut cet abaissement contre des pays où la valeur des terres est presque nulle et par conséquent le prix du fermage tout à fait insignifiant ?

Enfin les progrès de l'agriculture peuvent produire des bénéfices passagers, mais nos concurrents ne tarderont pas à réaliser chez eux les mêmes progrès, en empruntant nos méthodes et nos procédés, et tout sera à recommencer.

En ce qui le concerne, l'orateur pense, et c'est par là qu'il terminera, qu'il y a lieu de favoriser, en France, l'extension des cultures ou des productions pour lesquelles, grâce à son climat et à son heureuse position, elle n'a à craindre aucune concurrence possible.

On peut citer, à cet égard, la production des volailles, celle des œufs, celle des primeurs, celle des fruits, etc. Il y a, dans ces productions, des ressources qui, jusqu'à présent, n'ont pas été exploitées d'une manière assez générale. Mais avant de se décider dans le sens d'une augmentation de ces produits, il serait nécessaire que les agronomes pussent établir une statistique exacte des terres céréales qui peuvent se prêter à une transformation en bois, en prairies et en cultures diverses analogues à celles qu'on vient de citer. Il se contentera d'appeler leur attention sur ce point.

M. DE SAUVAGE donne lecture d'une note qui trouvera sa place dans notre journal, où il cherche à démontrer les points suivants :

1° L'exagération des *fumures* n'a qu'une influence limitée sur les quantités produites, et diminue sensiblement le bénéfice à l'hectare ;

2° Les spéculations animales dans les exploitations de culture intensive, c'est-à-dire dans celles où il n'y a pas de prairies naturelles, doivent être étudiées avec le plus grand soin sous peine d'occasionner des pertes considérables ;

3° La valeur des pailles, laquelle varie de 12 à 40 p. 100 de la valeur totale de la récolte, contribue dans une forte proportion à l'élévation ou à l'abaissement du prix de revient. Elles doivent donc entrer en ligne de compte, dans l'évaluation des bénéfices résultant de la culture céréale.

Les chiffres précis sur lesquels M. de Sauvage s'appuie, sont de ceux qu'on doit nécessairement consulter pour apprécier, dans chaque exploitation, la situation de l'agriculture, et se rendre compte exactement de l'étendue de la crise qu'on voudrait conjurer.

A la suite de cette communication, M. le Président prie les membres encore inscrits de vouloir bien réserver leurs observations pour la prochaine séance, et, passant au second sujet inscrit à l'ordre du jour : *la Question coloniale*, il invite M. Cerisier à exposer les vues générales sur lesquelles la discussion pourra s'ouvrir.

M. CERISIER regrette de n'avoir pas donné, dans la conférence qu'il a faite sur les colonies françaises, une place suffisante à la statistique, et dans une note que nous aurons l'occasion de reproduire, il expose un programme de questions en quatre parties, qui lui paraissent devoir embrasser tous les faits qui se rapportent à la question coloniale.

L'heure étant trop avancée pour entamer cette importante discussion, M. Cerisier prie les membres présents de vouloir bien faire, avec lui, un voyage d'exploration à travers nos plus importantes colonies.

De nombreuses projections à l'appareil Molteni, passent sous les yeux de l'assemblée, et l'honorable membre les décrit sommairement, au fur et à mesure de leur apparition.

Avant que l'assemblée se sépare, M. le Président fixe, ainsi qu'il suit, l'ordre du jour de la séance du 18 mars :

- 1° Approbation des comptes;
- 2° Vote sur la résolution relative au concours de 1887;
- 3° Continuation de la discussion sur la crise agricole;
- 4° Question de la colonisation.

M. E. SIMONIN se fait inscrire pour trois communications extraites du *Dixième census* des États-Unis. La première relative à l'augmentation de la population noire, et à la diminution de la population indienne; la seconde, sur la marche du centre de gravité de la population américaine; la troisième, sur l'oscillation de l'émigration.

M. de CRISENOY demande, en outre, à faire le compte rendu de la dernière Statistique financière des communes.

La séance est levée à 11 heures.

---

**Le Prix Montyon de statistique.** — L'Académie des sciences a, dans sa séance publique annuelle du 23 février, décerné le prix de statistique de la fondation Montyon à M. Alfred DURAND-CLAYE, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de la Société de statistique de Paris, pour sa monographie sur *l'Épidémie de fièvre typhoïde à Paris, en 1882*. Cette monographie ne comporte pas moins de quinze tableaux de chiffres détachés du texte, dont chacun est accompagné d'une planche sur laquelle les variations des divers éléments considérés par l'auteur sont exprimées par le tracé de lignes brisées de différentes couleurs ou par des teintes et par des isoplèthes.

Si la situation financière l'avait permis, l'Académie aurait décerné un second prix à M. le D<sup>r</sup> Prosper DE PIETRA-SANTA, pour son travail intitulé : *Contribution à l'étude de la fièvre typhoïde à Paris*. L'Académie l'a réservé pour le prochain concours.

Une mention honorable a été accordée à M. le D<sup>r</sup> CHERVIN, membre de la Société de statistique de Paris, pour sa *Géographie médicale du département de la Seine-Inférieure*.

---

II.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

LETTRE D'INVITATION POUR LES RÉUNIONS DU 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE.

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,

*La Société de Statistique de Paris, dont la fondation remonte à 1860, a résolu de célébrer son vingt-cinquième anniversaire dans la première semaine de juin 1885.*

*Les Congrès internationaux de statistique, dont on ne saurait trop regretter l'interruption, ayant été considérés depuis leur origine comme une institution d'État, la Société ne pouvait songer à les rétablir. Elle a pensé, toutefois, qu'il y aurait un grand avantage à réunir, à l'occasion de son anniversaire, les statisticiens français et étrangers, pour discuter en commun diverses questions d'un intérêt général.*

*Après avoir pressenti les directeurs officiels de statistique et d'autres savants de l'étranger, la Société a recueilli de précieuses adhésions, qui lui ont permis d'arrêter sa résolution définitive.*

*Parmi les mémoires qui nous sont promis par quelques-uns de nos membres, nous citerons :*

	MM.
Histoire de la Société de statistique de Paris . . .	DE MALARCE.
Études graphiques sur divers problèmes économiques . . . . .	CHEYSSON.
Histoire du mouvement de la population française expliquée par des figures . . . . .	E. LEVASSEUR.
Les Déplacements de population en France. . .	T. LOUA.
La Division de la propriété . . . . .	GIMEL.
La Densité comparative des communes . . . .	TURQUAN.
Les Progrès de la richesse publique depuis 1789.	FOURNIER DE FLAIX.
Les Retours périodiques des crises commerciales.	CL. JUGLAR.

*D'autre part, un certain nombre de communications importantes nous ont été annoncées par nos collègues de l'étranger :*

MM.	
Histoire de la statistique suisse. . . . .	KUMMER (Suisse).
La Valeur économique de l'homme. . . . .	D <sup>r</sup> ENGEL (Prusse).
La Fécondité du mariage. . . . .	KIAER (Norvège).
Les Concordances monétaires. . . . .	Fréd. HENDRICKS (Anglet.).
Le Développement des assurances depuis 25 ans.	MARCO-BESSO (Trieste).
Les Chemins de fer au temps présent . . . . .	FASSIAUX (Belgique).
Le Dénombrement des professions dans l'empire allemand. . . . .	BECKER (Allemagne).
Les Peuples Finno-Ougriens. . . . .	IGNATIUS (Finlande).
L'Agriculture en Belgique. . . . .	E. DE LAVELEYE (Belgique).
L'Homicide aux États-Unis. . . . .	DE HOLZENDORF (Bavière).

*Nous comptons que vous voudrez bien vous-même enrichir cette liste, qui n'est pas close ; dans ce cas, nous vous prions de nous faire connaître le plus tôt possible le titre exact de votre communication.*

*Indépendamment de ces travaux particuliers dont nous espérons pouvoir vous fournir très prochainement l'énumération complète, la Société de Statistique de Paris a décidé qu'elle rédigerait pour la France un rapport faisant connaître l'état et l'organisation de ses services officiels de statistique, et elle vous serait reconnaissante de vouloir bien dresser un résumé semblable pour votre pays, en vous concertant, au besoin, avec vos collègues.*

*Le rapprochement de ces rapports dans la publication qui renfermera le compte rendu de nos réunions, formera une œuvre d'ensemble qui sera féconde pour la science et pourra servir de point de départ à de nouveaux progrès.*

*Nous nous proposons de vous envoyer une épreuve de notre travail avant l'époque de notre réunion, mais dès aujourd'hui, pour vous aider dans vos recherches, nous désirerions vous signaler l'ordre que la Société a adopté, et les points principaux qui lui paraissent devoir être successivement traités :*

- 1° Un historique rapide des services officiels de statistique dans le passé ;
- 2° L'indication précise des services ou bureaux de statistique existant actuellement, et leur organisation ;

- 3° Un aperçu sommaire des sources ainsi que des méthodes ou procédés employés, notamment en ce qui concerne les recensements de la population, les relevés de l'état civil, la justice, l'agriculture, le commerce, l'industrie et les voies de transport ;
- 4° La bibliographie complète des publications statistiques, périodiques ou non, qui émanent de ces services.

*Bien que ce ne soient là que de simples indications, nous croyons devoir vous les recommander, dans la conviction que l'ensemble du travail sera plus commode à consulter, s'il a été fait sur un plan uniforme.*

*Chacun de vous, d'ailleurs, reste libre de disposer son œuvre suivant les convenances particulières de son sujet. Nous prenons seulement la liberté de vous mettre en garde contre de trop longs développements qui rendraient la publication difficile.*

*Tel est, Monsieur et cher Collègue, le résumé de notre programme.*

*Les réunions générales ou en comité auront lieu du lundi 1<sup>er</sup> juin au samedi 6 juin, dans le grand amphithéâtre de l'Hôtel de la Société d'horticulture, 84, rue de Grenelle, à Paris, et se termineront, selon l'usage, par un banquet.*

*Nous avons l'honneur de vous y inviter au nom de la Société de statistique de Paris.*

*Par votre présence et vos travaux, vous contribuerez, tout en rehaussant l'éclat de notre anniversaire, à resserrer les liens de confraternité qui unissent déjà les statisticiens de tous les pays.*

*Recevez, Monsieur et très honoré Collègue, l'assurance de notre haute considération.*

*Le Président,*

LÉON SAY.

*Le Secrétaire général,*

Toussaint LOUA.

---

III.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

Rapport présenté, au nom du Conseil, par M. Beaurin-Gressier.

Nous venons, comme les années précédentes, vous soumettre les comptes de l'exercice écoulé et des propositions budgétaires pour l'exercice qui commence.

Un fait important, au point de vue de la Société de statistique de Paris, doit caractériser l'année 1885. Nous venons, en effet, d'entrer dans notre vingt-cinquième année d'existence et vous avez décidé que cet anniversaire serait célébré avec solennité. Cette circonstance, en imprimant un nouvel essor à la vitalité dont a fait preuve notre Société durant ces dernières années, exercera, nous en sommes assurés, une heureuse influence sur sa situation financière.

Abordons tout d'abord le compte rendu des opérations de l'exercice écoulé, en le présentant dans la forme déjà sanctionnée les années précédentes par la Société.

**Exercice 1884.**

I. — RESSOURCES.

Les ressources de 1884 étaient évaluées à . . . . .	16,827 <sup>f</sup> 20 <sup>c</sup>
Les réalisations ont atteint la somme de 16,722 fr., mais si l'on tient compte d'une somme de 2,516 fr. (1) représentant des recouvrements qui restent à effectuer, ces ressources s'élèvent à . . . . .	19,238 »
présentant ainsi une plus-value de . . . . .	<u>2,410 80</u>

Voici le détail des ressources de 1884 :

A. — Recettes ordinaires.

L'encaissement de 257 cotisations non rachetées a donné lieu à une recette de . . . . .	6,425 <sup>f</sup> » <sup>c</sup>
Les abonnements, au nombre de 153, ont produit . . . . .	1,734 30
Les arrérages de nos rentes, dont les titres ont été transformés en titres nominatifs, conformément à un vœu émis par votre Conseil, se sont élevés, pour l'année 1884, à . . . . .	499 20
<i>A reporter.</i> . . . .	<u>8,658<sup>f</sup>50<sup>c</sup></u>

(1) L'arriéré de 2,516 fr. se décompose ainsi :

1882. — 12 cotisations . . . . .	300 <sup>f</sup>	
13 abonnements . . . . .	150	
		450 <sup>f</sup>
1883. — 23 cotisations . . . . .	575	
16 abonnements . . . . .	199	
		774
1884. — 32 cotisations . . . . .	800	
21 abonnements . . . . .	242	
5 annuités . . . . .	250	
		1,292
Total égal . . . . .	<u>2,516<sup>f</sup></u>	

<i>Report</i> . . . . .	8,658 <sup>f</sup> 50 <sup>c</sup>
Le chapitre des subventions a produit une recette de 2,500 fr. égale à la somme portée aux prévisions; il comprend :	
La subvention de la ville de Paris, ci . . . . .	1,000 <sup>f</sup>
Celle que le Ministre de l'instruction publique nous alloue contre la livraison de 25 exemplaires du Journal de la Société . . . . .	300
La subvention du Ministère de l'agriculture . . . . .	<u>1,200</u>
	2,500 »
Les recouvrements effectués sur les exercices 1882 et 1883 ont fourni . . . . .	180 »
Il restait en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1884. . . . .	23 20
Total des recettes ordinaires . . . . .	<u>11,361<sup>f</sup>70<sup>c</sup></u>

B. — *Recettes extraordinaires.*

Les sommes versées en 1884 par 71 membres fondateurs pour rachat de cotisations se sont élevées à . . . 4,739<sup>f</sup>50<sup>c</sup>

En voici le détail :

a) Exercice 1884 :

4 pour l'intégralité à 250 fr., ci . . . . .	1,000 <sup>f</sup> »
1 admis en 1882 a versé pour solde . . . . .	150 »
1 admis en 1883 a versé pour solde . . . . .	200 »
2 admis en 1882 ont versé chacun 100 fr., ci . . . . .	200 »
1 titulaire admis en 1882 s'est racheté et a versé. . . . .	100 »
2 titulaires admis en 1882 se sont rachetés et ont versé chacun 50 fr., ci . . . . .	100 »
1 titulaire admis en 1873 s'est racheté et a versé. . . . .	50 »
3 anciens membres s'étant rachetés, ont versé chacun 50 fr., ci . . . . .	150 »
3 anciens membres ont versé pour solde . . . . .	80 »
1 membre, décédé en 1884, n'avait à son crédit pour la 2 <sup>e</sup> annuité que . . . . .	9 50
27 admis en 1882 ont versé chacun 50 fr., ci . . . . .	1,350 »
13 admis en 1883 ont versé chacun 50 fr., ci . . . . .	650 »
12 admis en 1884 ont versé chacun 50 fr., ci . . . . .	600 »
<u>71</u>	

b) Exercice 1883 :

2 pour première annuité, ci . . . . .	<u>100 »</u>
Total égal . . . . .	4,739 <sup>f</sup> 50 <sup>c</sup>

Nous comptons aux recettes extraordinaires les versements effectués par deux de nos collègues pour le remboursement des frais occasionnés par des surcharges de composition, la conservation de clichés et des tirages supplémentaires . . . . .

. . . . .	<u>148 45</u>
A reporter . . . . .	<u>4,887<sup>f</sup>95<sup>c</sup></u>
	<u>11,361<sup>f</sup>70<sup>c</sup></u>

<i>Report.</i> . . . . .	4,887 <sup>f</sup> 95 <sup>c</sup>	11,361 <sup>f</sup> 70 <sup>c</sup>
Enfin, la vente des numéros du Journal, celle d'annuaires, plus diverses menues rentrées ont produit . . . . .	472 35	
<b>Total des recettes extraordinaires . . . . .</b>	<b>5,360<sup>f</sup>30<sup>c</sup></b>	<b>5,360 30</b>
<b>Total général des recettes de l'exercice . . . . .</b>		<b>16,722<sup>f</sup> »<sup>c</sup></b>
Les sommes restant à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 1885, en y comprenant les annuités de rachat qui n'ont pu encore être recouvrées, figurent, d'autre part, dans nos comptes pour . . . . .		2,516 »
Les ressources de l'exercice 1884 s'élèvent en définitive à . . . . .		<u>19,238<sup>f</sup> »<sup>c</sup></u>

II. — CHARGES EN 1884.

Les charges de l'exercice 1884 étaient évaluées à . . . . .	16,500 <sup>f</sup> » <sup>c</sup>
Elles se sont élevées à . . . . .	16,707 90
Elles ont donc dépassé les prévisions d'une somme de . . . . .	207 <sup>f</sup> 90 <sup>c</sup>

Ces charges se répartissent ainsi qu'il est indiqué ci-après sur les divers services de la Société.

A. — Dépenses ordinaires.

Les frais afférents au secrétariat et à la préparation du Journal ont été, comme précédemment, de . . . . . 1,200<sup>f</sup> »<sup>c</sup>

Dans le compte rendu de l'année dernière nous exprimions le regret que notre situation financière ne nous permît pas d'attribuer à notre trésorier une indemnité plus en rapport avec le travail et les sujétions que lui imposent ses fonctions. Du moment que l'état de nos ressources le permet, nous sommes d'avis de porter cette indemnité de 600 à 1,200 fr. et de tenir compte ainsi à M. Robÿns du surcroît de besogne que lui ont occasionné le changement de notre siège social et l'organisation de notre bibliothèque, ci . . . . . 1,200 »

L'impression du Journal, y compris l'acquisition de clichés, a donné lieu à une dépense de 5,417 fr. 45 c. dans laquelle il est tenu compte d'une réduction de 314 fr. 95 c. consentie par nos éditeurs, ci. . . . . 5,417 40

Les prévisions qui, pour ce chapitre, n'étaient que de 5,000 fr, ont donc été dépassées de 417 fr. 40 c. En réalité, cet excédent de dépenses se trouve réduit à 268 fr. 95 c. par suite du versement de la somme de 148 fr. 45 c., portée en recette d'autre part, pour clichés et tirages spéciaux. Les frais d'impression du Journal se trouvent ainsi réduits en réalité au chiffre net de 5,268 fr. 95 c. L'augmentation constatée sur ce chapitre de dépenses a pour cause notamment la composition des tableaux numériques et des diagrammes plus nombreux qu'en 1883, ainsi qu'un tirage exceptionnel à 1,000 exemplaires des numéros des mois de janvier et février.

La rémunération des articles originaux insérés dans le Journal de la Société a été limitée au prix d'une feuille pour chaque co-participant; la dépense de ce chef a été sensiblement égale au montant des prévisions, ci. . . . . 1,399 50

*A reporter* . . . . . 9,216<sup>f</sup>90<sup>c</sup>

	<i>Report.</i> . . . . .	9,216 <sup>f</sup> 90 <sup>c</sup>
<p>Les conférences de statistique inaugurées pendant l'année 1882 ont été continuées avec succès; 13 conférences ont été faites en 1884; elles ont occasionné une dépense totale de 734 fr. 45 c., un peu supérieure au crédit de 500 fr. ouvert pour cet article, ci . . . . .</p>		
	734 45	
<p>Il convient toutefois de remarquer que cette augmentation a eu pour principale cause l'acquisition d'objets mobiliers : un chevalet avec ses accessoires et un appareil de projection ayant coûté ensemble 159 fr. 50 c. Cette partie de l'augmentation constitue une dépense productive, puisqu'elle accroît la valeur du mobilier de la Société; ce qui réduit la dépense réelle pour les conférences au chiffre de 574 fr. 95 c.</p>		
<p>A partir du 4<sup>e</sup> trimestre de 1884 nous avons eu à pourvoir aux frais de loyer, d'éclairage et de service des locaux mis à notre disposition par la Société nationale d'horticulture ; ces frais, en prévision desquels il avait été inscrit un crédit de 1,000 fr., se sont élevés seulement à 245 fr., laissant ainsi un boni de 755 fr., ci . . . . .</p>		
	245 »	
<p>Pour compléter l'énumération des dépenses ordinaires, il nous reste à mentionner :</p>		
Les frais relatifs à l'annuaire et à la liste du personnel . . . . .	201 35	
Les frais de convocation et divers . . . . .	533 20	
Total des dépenses ordinaires. . . . .	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>	10,930 <sup>f</sup> 90 <sup>c</sup>
<p>Ce total dépasse de 730 fr. 90 c. le chiffre de nos prévisions, mais il reste encore au-dessous du montant de nos ressources ordinaires qui se sont élevées, nous l'avons mentionné plus haut, à 11,361 fr. 70 c.</p>		

**B. — Dépenses extraordinaires.**

La réalisation en rentes du produit des annuités pour rachat de cotisations forme comme toujours la principale charge des dépenses extraordinaires de l'exercice 1884. Nous en trouvons d'ailleurs la contre-partie dans les recettes. Il a été tenu compte, pour en fixer le montant, des sommes devenues libres par suite du décès de nos regrettés collègues, MM. Bertillon, du Souich et Tounissoux.

<p>Il a été acheté en rentes 3 p. 100 amortissables :</p>		
45 fr. à 77 fr. 10 c., timbre et courtage . . . . .	1,158 <sup>f</sup> 75 <sup>c</sup>	
75 fr. à 78 fr. 65 c., timbre et courtage . . . . .	1,969 50	
45 fr. à 82 fr. 57 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> c., timbre et courtage . . . . .	<u>1,241 15</u>	
165 fr. de rentes 3 p. 100 amortissables, pour . . . . .	4,369 <sup>f</sup> 40 <sup>c</sup>	4,369 <sup>f</sup> 40 <sup>c</sup>
<p>L'installation dans notre nouveau local des deux corps de notre bibliothèque et l'acquisition d'une échelle ont entraîné une dépense de . . . . .</p>		
	212 60	
<p>Ainsi que l'a décidé la Société, les souscriptions votées pour honorer la mémoire de MM. de Lavergne et Stanley Jevons, sont portées pour . . . . .</p>		
	200 »	
<p>Un crédit de 2,000 fr., avait été inscrit en vue du</p>		
<i>A reporter.</i> . . . . .	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>	10,930 <sup>f</sup> 90 <sup>c</sup>

<i>Report.</i> . . . . .	4,782 <sup>f</sup> » <sup>c</sup>	10,930 <sup>f</sup> 90 <sup>c</sup>
prix à décerner à la suite du concours de 1884, mais le jury n'ayant cru devoir accorder qu'une récompense de 1,000 fr., la dépense s'est trouvée réduite à ce chiffre, ci		
	1,000 »	
Enfin, l'année 1884 doit supporter également le montant du prix à décerner pour le concours de 1883 dont le délai a été prorogé en 1885, ci . . . . .		
	1,500 »	
Total des dépenses extraordinaires . . .	<u>7,282<sup>f</sup> »<sup>c</sup></u>	<u>7,282 »</u>
Les dépenses totales de l'exercice 1884 ressortent donc à . . . .		18,212 <sup>f</sup> 90 <sup>c</sup>
L'ensemble des ressources étant de . . . . .		<u>19,238 »</u>
L'exercice 1884 se soldera en définitive par un reliquat de . . . .		<u>1,025<sup>f</sup>10<sup>c</sup></u>

### Bilan au 31 décembre 1884.

Avant de vous présenter les propositions budgétaires pour l'exercice 1885, nous examinerons rapidement, ainsi que nous l'avons fait pour les années précédentes, les principaux éléments qui constituent le bilan de la Société. On trouvera d'ailleurs le développement de ce bilan dans la pièce annexe qui accompagne le présent rapport.

Les valeurs qui composent le capital de la Société sont réparties en trois chapitres ainsi désignés :

- Capital engagé ou de réserve;
- Capital libre;
- Matériel (bibliothèque et mobilier).

Le *capital engagé* correspondant aux sommes provenant de rachats de cotisations, lesquelles sont employées en rentes, s'élevait au 31 décembre

1883 à . . . . .	12,262 <sup>f</sup> 45 <sup>c</sup>
En y ajoutant le capital des rentes achetées en 1884, soit . . . .	4,369 40
On obtient une somme de . . . . .	<u>16,631<sup>f</sup>85<sup>c</sup></u>
Cette somme se décompose ainsi :	
Versements pour rachat de cotisations jusqu'au 31 décembre 1883	12,245 <sup>f</sup> » <sup>c</sup>
Versements effectués en 1884 pour le même objet. . . . .	4,739 50
Ensemble. . . . .	<u>16,984<sup>f</sup>50<sup>c</sup></u>

A déduire une somme de 369 fr. 50 c. provenant des versements effectués pour rachat de cotisations par 3 de nos collègues décédés; cette somme devant être reportée au *capital libre*, ci . . . . .

	369 50
Reste pour le total du <i>capital engagé</i> . . . . .	16,615 <sup>f</sup> » <sup>c</sup>
En ajoutant le boni donné par nos rentes, et reporté également au capital libre, soit . . . . .	16 85
On obtient la somme ci-dessus . . . . .	<u>16,631<sup>f</sup>85<sup>c</sup></u>

Si l'on tenait compte des annuités restant à verser par ceux de nos membres qui se sont rachetés, il conviendrait d'ajouter à ce chiffre une somme de 9,730 fr. qui constitue pour nous un véritable capital exigible à diverses échéances échelonnées de 1885 à 1888.

Le *capital libre*, constitué par l'excédent des ressources sur les dépenses des exercices antérieurs, comprend : l'encaisse, les recouvrements arriérés et l'excédent sur les rentes, soit ensemble une somme de 2,541 fr. 95 c.

Le capital libre, on le sait, doit entre autres charges pourvoir jusqu'à due concurrence au paiement du prix de 1,500 fr., correspondant au concours de 1883, dont l'échéance a été reportée à l'année de 1885.

Le *matériel* figure au bilan de 1885 pour une somme totale de 14,119 fr. 60 c., correspondant à la valeur du mobilier de la Société au début de l'exercice 1884 augmentée d'une somme de 219 fr. 60 c., représentant le prix d'acquisition du chevalet, de l'appareil à projections et de l'échelle de la bibliothèque dont il a été parlé plus haut.

### Budget de 1885.

Nous abordons maintenant les propositions du conseil pour le budget de 1885, dont nous allons établir successivement devant vous les ressources et les charges.

#### I. — RESSOURCES.

Les *ressources ordinaires* de l'exercice 1885 (rentes, cotisations, abonnements, subventions) ont été évaluées, ainsi qu'on le verra au détail donné ci-après, à . . . . . 13,700<sup>f</sup> »<sup>c</sup>

Le nombre des membres titulaires, y compris les 46 admissions prononcées dans le courant de l'année 1884, s'élevait au 1<sup>er</sup> janvier 1885 au total de 280; nous avons cru pouvoir, sans témérité, escompter un recrutement de 60 membres nouveaux pour l'année 1885 qui se présente dans des conditions exceptionnellement favorables.

Nos espérances paraîtront bien modestes en présence du nombre total des membres fondateurs, titulaires, associés et correspondants qui forment actuellement un groupe de 487 personnes s'intéressant à nos travaux; le chiffre de 60 nouveaux membres ne représente en effet que 15 p. 100 de notre effectif.

Pour les abonnements, nous maintenons le nombre de l'année dernière, soit 182.

A l'égard du surplus des ressources ordinaires, nous avons pris pour base les réalisations du dernier exercice en majorant seulement les arrérages des rentes acquises en 1885 du montant de celles à provenir des achats qui seront faits dans le courant du présent exercice.

*Ressources extraordinaires.* — Nous avons, de même, établi le chiffre de nos ressources extraordinaires en prenant pour base d'évaluation les résultats acquis pendant l'année 1884.

Nous avons inscrit d'abord une somme de 1,025 fr. 10 c. représentant l'excédent libre de l'exercice 1884. Puis successivement le montant des annuités de rachat de cotisation à verser par les membres fondateurs, anciens et nouveaux, en comptant pour l'année

A reporter . . . . . 13,700<sup>f</sup> »<sup>c</sup>

*Report* . . . . . 13,700<sup>f</sup> »<sup>c</sup>

1885 sur un recrutement de 20 membres nouveaux contre 19 admis en 1884, c'est-à-dire en maintenant à peu près le même chiffre ; soit 4,650 fr. de ce chef.

Au surplus, nous rappellerons que cette ressource étant balancée, en dépense, par l'inscription d'une somme correspondante pour acquisition éventuelle de rentes, il n'y a pas à craindre que l'équilibre soit détruit par un mécompte sur les évaluations.

Nous avons également maintenu le chiffre de l'année dernière, soit 800 fr., pour les ventes de collections d'annuaires, etc.

Le produit de la vente du compte rendu des réunions qui se tiendront en juin 1885, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre Société, forme le seul article nouveau du budget. Nous avons cru pouvoir le faire figurer, dans nos prévisions, pour une somme de 1,000 fr.

En résumé, l'ensemble des ressources extraordinaires est porté, dans nos évaluations, pour une somme de . . . . . 7,475 10

Total général des ressources de l'exercice 1885. . . . . 21,175<sup>f</sup> 10<sup>c</sup>

## II. — CHARGES EN 1885.

### A. — Dépenses ordinaires.

Les dépenses de secrétariat et l'indemnité du trésorier sont maintenues au chiffre de . . . . . 2,400<sup>f</sup> »<sup>c</sup>

En ce qui concerne cette dernière indemnité, vous penserez sans doute comme nous, qu'elle est amplement justifiée par les soins supplémentaires qu'exigeront les réunions qui doivent se tenir au mois de juin prochain.

Nous avons cru pouvoir porter les prévisions pour dépenses de rédaction de 1,400 à 1,600 fr., étant bien entendu que la rémunération d'aucun article, quelle que soit son étendue, ne devra dépasser le prix de 16 pages de rédaction, ci. . . . . 1,600 »

Le tirage mensuel du Journal reste fixé, comme l'année dernière, à 900 exemplaires et la dépense correspondante qui, l'année dernière, s'est élevée à 5,268 fr. 95 c., est portée pour. . . . . 5,200 »

Les conférences occasionneront une dépense que nous estimons devoir s'élever à . . . . . 600 »

Le loyer, y compris les frais d'éclairage et de service, nécessite l'inscription d'une somme de . . . . . 1,200 »

Enfin, les frais de convocations et les dépenses diverses sont évalués à. . . . . 600 »

Total des dépenses ordinaires . . . . . 11,600<sup>f</sup> »<sup>c</sup>

Ces dépenses sont largement couvertes par les ressources ordinaires évaluées d'autre part à 13,700 fr.

*A reporter*. . . . . 11,600<sup>f</sup> »<sup>c</sup>

Report . . . . . 11,600<sup>f</sup> »<sup>c</sup>

B. — *Dépenses extraordinaires.*

Comme il a été dit ci-dessus, on a inscrit aux dépenses extraordinaires une somme correspondant à celle qui a été prévue en recette pour rachat de cotisations, soit. . . . . 4,650<sup>f</sup>

Les dépenses pour la bibliothèque, le classement, la rédaction du catalogue, sont maintenues au même chiffre que l'année dernière, ci. . . . . 400

La Société a fixé à 2,500 fr. la somme mise à la disposition du jury, en vue du prix à décerner à la suite du concours de 1885; on a porté en dépense l'intégralité de la somme, dans l'espérance que les mémoires des concurrents justifieront par leur valeur l'attribution du prix offert, ci. . . . . 2,500

Il convenait, enfin, de tenir compte des frais que pourra occasionner la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre Société, notamment des dépenses d'impression du compte rendu des séances extraordinaires du mois de juin; on a prévu pour cet objet une somme de 4,000 fr. — Cette opération ne pourra être liquidée que dans les premiers mois de 1886. Il nous a paru suffisant de faire porter de ce chef sur l'exercice actuel une somme de 1,500 fr. Le surplus de la dépense serait reporté à l'exercice 1886 qui, n'ayant à faire face à aucune dépense afférente aux prix fondés par la Société, pourra facilement supporter cette charge, ci . . . . . 1,500

Dépenses imprévues . . . . . 250

Total des dépenses extraordinaires. . . . . 9,300<sup>f</sup> 9,300 »

Total général des dépenses de l'exercice 1885. . . . . 20,900<sup>f</sup> »<sup>c</sup>

Les ressources ayant été évaluées d'autre part à . . . . . 21,175 10

Il en résulte pour l'exercice 1885 un excédent de . . . . . 275<sup>f</sup> 10<sup>c</sup>

RÉSUMÉ.

De l'exposé qui précède, il résulte qu'après avoir satisfait à tous les engagements pris par la Société, les comptes de l'exercice 1884 se maintiennent en équilibre et laisseront même un boni d'une certaine importance.

L'année 1885 se présente, il est vrai, avec un assez notable accroissement de charges qui tient surtout aux dépenses extraordinaires que doit entraîner la célébration de notre 25<sup>e</sup> anniversaire et à l'accumulation, sur un même exercice, du montant de deux prix; mais la Société voudra bien reconnaître que nous sommes ici en présence de circonstances tout à fait exceptionnelles, et qu'il y a des moments où une société scientifique doit savoir accepter des sacrifices provisoires dont l'avenir ne peut manquer de la dédommager.

Projet de budget pour l'exercice 1885.

I. — RESSOURCES.

A. — *Ressources ordinaires.*

340 cotisations non rachetées à 25 fr. . . . .	8,500 <sup>f</sup> »	
182 abonnements regnicoles et étrangers . . . . .	2,000 »	
Arrérages des rentes . . . . .	700 »	
Subvention de la ville de Paris . . . . .	1,000 »	
Subvention du Ministère de l'instruction publique con- tre 25 exemplaires du Journal . . . . .	300 »	
Subvention du Ministère de l'agriculture. . . . .	1,200 »	
Total des ressources ordinaires . . . . .	<u>13,700<sup>f</sup> »<sup>c</sup></u>	

B. — *Ressources extraordinaires.*

Excédent libre de l'exercice 1884. . . . .	1,025 <sup>f</sup> 10 <sup>c</sup>	
Rachat de cotisations. . . . .	4,650 »	
Vente de collections, compte rendu des conférences, annuaires . . . . .	800 »	
Vente du volume concernant le 25 <sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société . . . . .	1,000 »	
Total des ressources extraordinaires . . . . .	<u>7,475 10</u>	
Total général des ressources . . . . .	<u>21,175<sup>f</sup>10<sup>c</sup></u>	

II. — DÉPENSES.

A. — *Charges ordinaires.*

Secrétariat, procès-verbaux, administration, publication. . . . .	1,200 <sup>f</sup> »	
Indemnité au Trésorier . . . . .	1,200 »	
Impression du Journal . . . . .	5,200 »	
Rédaction du Journal. . . . .	1,600 »	
Conférences . . . . .	600 »	
Frais de location et dépenses accessoires des séances. . . . .	1,200 »	
Frais de convocation, gratifications et divers. . . . .	600 »	
Total des charges ordinaires . . . . .	<u>11,600 »</u>	

B. — *Charges extraordinaires.*

Bibliothèque, aménagement, classement, catalogue . . . . .	400 <sup>f</sup> »	
Prix à délivrer en 1885 . . . . .	2,500 »	
Frais d'impression du compte rendu de la célébration du 25 <sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société dans la première semaine de juin 1885 . . . . .	1,500 »	
Immobilisation pour achat de rente sous forme de ca- pital engagé. . . . .	4,650 »	
Provision pour imprévu, non-valeurs et divers. . . . .	250 »	
Total des charges extraordinaires. . . . .	<u>9,300 »</u>	
Total général des charges. . . . .	<u>20,900 »</u>	
Excédent des ressources . . . . .	275 10	
Ensemble . . . . .	<u>21,175<sup>f</sup>10<sup>c</sup></u>	

Bilan au 31 décembre 1884.

I. — ACTIF.

1° Rentes.

Emploi du capital engagé :		
36 fr. de rente 3 p. 100 . . . . .	952 <sup>f</sup> 20 <sup>c</sup>	
306 fr. de rente 4 1/2 p. 100. . . . .	7,830 95	
300 fr. de rente 3 p. 100 amortissable. . . . .	7,848 70	
Total de la valeur des rentes. . . . .		16,631 <sup>f</sup> 85 <sup>c</sup>

2° Mobilier.

Deux corps de bibliothèque . . . . .	3,900 <sup>f</sup> » <sup>c</sup>	
Un chevalet . . . . .	34 50	
Un appareil n° 7 pour projections, avec écran . . . . .	125 »	
Une échelle façon bambou . . . . .	60 10	
Total de la valeur du mobilier . . . . .		4,119 60

3° Débiteurs.

Cotisations, annuités et abonnements . . . . .	2,516 »	
--	---------	--

4° Caisse.

Espèces en caisse . . . . .	9 10	
-----------------------------	------	--

5° Matériel, imprimés.

Collections, numéros dépareillés, compte rendu des conférences de statistique de 1878, annuaires, évalués 20,000 fr., réduits dans l'inventaire à . . . . .	10,000 »	
---	----------	--

6° Bibliothèque.

Valeur des livres composant la bibliothèque (pour mémoire).		
Total de l'actif . . . . .	33,276 <sup>f</sup> 55 <sup>c</sup>	

II. — PASSIF.

1° Capital engagé ou de réserve.

Versements effectués pour rachat de cotisations . . . . .	16,615 <sup>f</sup> » <sup>c</sup>	
---	------------------------------------	--

2° Capital libre.

Différence sur les rentes . . . . .	16 <sup>f</sup> 85 <sup>c</sup>	
Débiteurs (ressource affectée, jusqu'à due concurrence, au prix de 1,500 fr. reporté de 1883 à 1885) . . . . .	2,516 »	
Espèces en caisse. . . . .	9 10	
Total du capital libre . . . . .		2,541 95

3° Matériel, bibliothèque et mobilier.

Collections, compte rendu des conférences de statistique de 1878, annuaires . . . . .	10,000 <sup>f</sup> »	
Deux corps de bibliothèque . . . . .	3,900 »	
Chevalet, appareil pour projections, échelle. . . . .	219 60	
Total . . . . .		14,119 60
Total du passif . . . . .	33,276 <sup>f</sup> 55 <sup>c</sup>	